

MAIRIE



De

CASSAGNES

Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du Vendredi 11 juillet 2008 à 21 h 00

Le onze juillet deux mil huit à vingt et un heure, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers:

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mme VERDIER, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mr ALADEL, Mr LOUBIERES, Mme CAILHOL. Mr LANDIECH.

Excusé : Mr FERNANDEZ ,Mme DACHARY

Date de convocation: 07 juillet 2008

Date d'affichage: 07 juillet 2008

Secrétaire de séance : LANDIECH Bernard

Délibération validation d'attribution de compensation de crédit :

Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'a la suite d'une réunion de la voirie à la communauté de commune ont a demandé à chaque commune de valider l'attribution de compensation de crédit octroyé à chacun. Pour CASSAGNES l'attribution de compensation de crédit est de 53838,36 € Le Conseil Municipal valide l'attribution de compensation de crédit pour la voirie.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le